



Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. Débitrice: **Cook and Allsons SA**, Rue de l'Eglise 87,
1680 Romont FR
2. Déclaration de faillite: 07.02.2012
3. Suspension de faillite: 29.08.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 24.09.2012
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Achat, vente, gestion, négoce de tous produits de joaillerie, d'objets anciens, d'antiquités, d'immeubles à l'étranger et de tous conseils y relatifs; commercialisation de tous produits et services par le biais de l'internet, de la téléphonie fixe et mobile et de tous médias; toute autre activité en relation directe ou indirecte avec le but principal. (réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut
1700 Fribourg

00811183

